



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13^e séance du mardi 4 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/04 de la Municipalité, du 22 février 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse au postulat de M. Antoine Piguet « Pour la création d'un fonds communal d'aide aux entreprises lausannoises touchées par les mesures de restrictions de lutte contre le Covid19 » ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Benoît Gaillard et consorts « Une aide communale d'urgence pour les indépendant-e-s, travailleuses/eurs domestiques et petit-e-s entrepreneurs/euses de Lausanne ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatre février deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe